

Pour compléter ce dossier, reportez-vous aux annexes.

Renseignez ce dossier avec précision.

IL EST INDISPENSABLE QUE TOUTES LES PIÈCES DEMANDÉES EN ANNEXE 1 SOIENT JOINTES À CE DOSSIER POUR VALIDER VOTRE INSCRIPTION.

1. FICHE INDIVIDUELLE DE L'ÉTUDIANT

N° ÉTUDIANT :

Si vous avez déjà été inscrit à l'université de Bourgogne, indiquez votre numéro étudiant :

N° DE CANDIDATURE :

Si vous avez fait une préinscription ou une candidature sur Internet (Parcoursup, eCandidat...), indiquez votre N° de candidature :

Ce numéro peut contenir moins de chiffres qu'il n'y a de cases.

ÉTAT CIVIL

NOM : NOM d'usage :
(marital)

1^{er} Prénom : 2^e Prénom : 3^e Prénom :

Né(e) le : Département : ou Pays : Ville :

Sexe : ☐ F - Féminin ☐ M - Masculin Nationalité :

USAGE

Civilité d'usage : ☐ Madame ☐ Monsieur Prénom d'usage :

N° National étudiant :

BEA obligatoire pour les bacheliers depuis 1995 ou INA (indiqué sur votre relevé des notes du bac)

NNE ou INE obligatoire pour tout étudiant depuis 1995 (indiqué sur votre carte étudiant)

INES pour toute nouvelle inscription dans le supérieur à compter de la rentrée 2018-19

(écrire le N° en minuscule)

CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC) - CROUS

Pour les étudiants inscrits en formation initiale*, y compris par la voie de l'apprentissage : numéro OBLIGATOIRE pour l'inscription.

Numéro CVEC transmis par le CROUS : - -

* Les inscrits en formation continue ne sont pas concernés par la CVEC.

Ce certificat est délivré par les CROUS. Formalité à accomplir depuis MesServices.etudiant.gouv.fr, puis CVEC.

SITUATION FAMILIALE

☐ 1 - Seul(e) sans enfant ☐ 2 - Couple sans enfant ☐ 3 - Seul(e) + enfant(s) ☐ 4 - Couple + enfant(s) Nombre d'enfant(s) :

HANDICAP

Êtes-vous en situation de handicap ou atteint d'un trouble de la santé ?

☐ oui ☐ non

Si oui, la Mission Handicap vous adressera à la rentrée des informations relatives à la mise en œuvre de dispositions particulières.

SERVICE NATIONAL

☐ 3 - Exempté ☐ 6 - Journée défense citoyenne (JDC/APD) (+18 ans / -25 ans)
☐ 4 - Service accompli ☐ 7 - En attente de l'attestation de recensement ou de JDC/APD
☐ 5 - Recensement effectué (-18 ans) ☐ 8 - Non concerné (étudiant étranger, + de 25 ans)

1^{re} INSCRIPTION

■ dans l'enseignement supérieur français (BTS, CPGE, écoles ingénieurs, Universités y compris IUT...) Année : /

■ en université publique française Année : / Établissement :

Académie :

■ ■ ■ à l'université de Bourgogne Année : /

BACCALAURÉAT OU ÉQUIVALENCE

Série et spécialité (bac général jusqu'en 2020, bac pro, bac techno) :

(ex. : STT ACA, ES LV1, L-LV3, L-arts, S-SVT Physique/chimie, S-BIO, STI, STL...)

Spécialités et options (bac général à partir de 2021) : Spécialité 1 de terminale :

Spécialité 2 de terminale :

Spécialité de première :

Mention : Date d'obtention : /

(P, AB, B, TB)

(mois/année)

Option 1 :

Option 2 :

Option 3 :

Option 4 :

Type d'établissement : ☐ LY - Lycée français

☐ 15 - Autre/Etablissement 2nd degré à l'étranger

Nom de l'établissement et ville :

Département :

ADRESSE PERMANENTE (pour toute correspondance)

Tél. portable de l'étudiant : | | | | | | | | | |

ADRESSE POUR L'ANNÉE EN COURS (si différente)

Bât., Résidence, chez :
N° et libellé de la voie :
Lieu-dit :
Code postal : Commune :
Pays : Tél.: | | | | | | | | | |

E-mail :@.....
(adresse perso. de l'étudiant **obligatoire** pour activer le compte informatique)

☐ **1** - Résidence Univ. (CROUS) ☐ **2** - Foyer agréé ☐ **4** - Domicile parental ☐ **5** - Logement personnel (*hors chambre d'étudiant*)
☐ **6** - Chambre d'étudiant chez un particulier ☐ **7** - Autre mode d'hébergement ☐ **8** - Logement en colocation

RÉGIME D'INSCRIPTION

Vous vous inscrivez dans le cadre de la formation :

☐ **1 - Initiale** (poursuite d'études) ☐ **9 - Continue** (reprise d'études financée ou prise en charge par un organisme extérieur public ou privé)

☐ **3 - Permanente** (reprise d'études non financée par un organisme extérieur public ou privé) ☐ **4 - Par apprentissage** ☐ **8 - Contrat de professionnalisation**

Vous vous inscrivez en tant que : ☐ **01** - Étudiant ☐ **03** - Apprenti ☐ **03B** - Apprenti sans contrat

☐ **04** - Stagiaire de formation continue financée (*y compris contrat de pro.*) ☐ **06** - Stagiaire de formation continue non financée

☐ **Activité professionnelle 2023-2024** de l'étudiant. Si vous travaillez, indiquer :
le libellé de votre profession : **Code CSP :** | | (se référer à la codification CSP - Annexe 2)

☐ **B** - dispositif de conversion (CIF)
☐ **C** - emploi ≤ à 1 mois
☐ **D** - emploi > à 1 mois ≤ 6 mois
☐ **E** - emploi > 6 mois
☐ **F** - aide éducateur
☐ **I** - assistant d'éducation
☐ **H** - étudiant rémunéré au titre des études
(internes médecine, doctorants : monitorat, ATER, convention CIFRE...)
☐ **K** - étudiant **fonctionnaire** rémunéré
 au titre des études *(pour les fonctionnaires stagiaires, il est nécessaire d'être recensé par le Rectorat)*

- ☐ 1 - Temps complet
- ☐ 2 - Temps partiel ≥ 150 h par trimestre
- ☐ 3 - Temps partiel - de 150h par trimestre

Profession et catégorie socio-professionnelle des parents ou tuteur - à renseigner **obligatoirement** même si vous n'êtes plus à charge.
indiquer le libellé et le code CSP de la profession (se référer à la codification CSP - Annexe 2)

Père : Code CSP :

Mère : Code CSP :

ou à défaut, tuteur : Code CSP :

Êtes-vous sportif de haut niveau ? ☐ **OUI** Si OUI, précisez dans quel sport : ☐ **NON**
(concerne tout sportif inscrit sur les listes nationales du Ministère de la Jeunesse et des Sports - joindre un justificatif)

Le saviez-vous ? Le Pôle d'Excellence des Pratiques Sportives de l'uB (PEPS-uB) a pour but de soutenir les sportifs étudiants de haut niveau tout au long de leur cursus d'études.
PEPS-uB concerne les sportifs étudiants inscrits sur les listes ministérielles et ceux d'un niveau national juste inférieur.
Pour toute information et pour intégrer le PEPS-uB, reportez-vous sur <http://ub-link.u-bourgoane.fr/mon-audiencier/faire-du-sport/le-sport-de-haut-niveau.h>

Vous bénéficiez d'aide(s) financière(s) hors bourse d'enseignement supérieur pour vos études - cochez le(s) type(s) d'aide(s) perçue(s)

☐ D - Bourses collectivités territoriales (commune, département, Région)	☐ 1 - Convention CIFRE - doctorants	☐ 7 - Allocation INRAE
☐ S - Bourse Région pour élèves sages-femmes	☐ 2 - Allocations CNRS - doctorants	☐ 8 - Autres soutiens financiers aux doctorants (bourses CNRS, INRA, CEA, allocation thèse Région, bourses de doctorat Ministère défense,...)
☐ F - Bourse gouvernement étranger	☐ 3 - Allocations Région - doctorants	
☐ A - Allocation INSERM - doctorants	☐ 6 - Contrat doctoral	
	☐ B - Allocation ANR - doctorants	

Vous partez à l'étranger dans le cadre d'un programme d'échanges ☐ **OUI - E - Envoi (départ à l'étranger)** Si OUI, indiquez le programme d'échanges :

☐ **1 - ERASMUS+**
☐ **6 - Autres programmes financés par l'Union Européenne**
☐ **T - Autres programmes et accords bilatéraux hors UE (y compris cotutelles de thèse)**

Pays : Établissement étranger d'accueil :

4. INSCRIPTION AUX ÉTAPES

DERNIER ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ

Cochez la case correspondant au dernier établissement fréquenté

- ☐ **LY** - Lycée français
☐ **16** - Université
☐ **01** - BTS (lycée)
☐ **02** - CPGE (lycée ou autre)
(Classes préparatoires grandes écoles)

- ☐ **03** - École de commerce, gestion, comptabilité (hors CPGE)
☐ **04** - École ingénieur
☐ **05** - Établissement privé supérieur
☐ **06** - Établissement supérieur art et culture
☐ **10** - Établissement supérieur étranger

- ☐ **11** - ENS (École Normale Supérieure)
☐ **13** - Écoles architecture
☐ **15** - Autres écoles (hors CNAM, CNED), Établissements 2nd degré à l'étranger
☐ **17** - Enseignement par correspondance (CNED)
☐ **18** - Établissement formations paramédicales
☐ **RC** - Organisme de recherche

Établissement :

indiquer le nom et la localité

Département :

ou pays :

Année :

(2022 pour 2022/2023)

SITUATION ANNÉE PRÉCÉDENTE

Indiquer le type de formation ou enseignement que vous avez suivi en 2022-2023 (uniquement)

- ☐ **A** - Baccalauréat (enseignement secondaire français - y compris par correspondance)
☐ **B** - BTS (y compris post-BTS)
☐ **C** - IUT (y compris post-DUT et LP) - Indiquer la filière :
☐ **D** - CPGE (non inscrit à l'université) Indiquer la filière :
☐ **E** - École ingénieur (universitaire ou non)
☐ **G** - Enseignement supérieur par correspondance (CNED...)(si CFOAD cochez H...)
☐ **H** - Université (hors IUT, ingénieur) (ex : capacité droit, DAEU, licence, master)
☐ **J** - École de management (ex : École de commerce, gestion)
☐ **L** - Établissement (hors Université) préparant aux concours paramédicaux (orthophoniste, éducateur spécialisé, kinésithérapeute...)

- ☐ **K** - ENS, institut catholique, INALCO, EPHE, Vêto
☐ **S** - Autre établissement ou cursus en France
☐ **Q** - Établissement étranger enseignement secondaire
☐ **R** - Établissement étranger enseignement supérieur
☐ **U** - Non scolarisé l'année précédente mais a déjà été inscrit dans le supérieur en France
☐ **T** - Non scolarisé l'année précédente - jamais inscrit dans le sup. en France

Établissement fréquenté l'année précédente

Département ou pays de la formation suivie :

Nom (intitulé exact) :

code du dépt., lieu (ex : 58 et NEVERS pour la Licence droit Nevers - 89 et AUXERRE pour DUT Auxerre)

DERNIER DIPLÔME OBTENU

Indiquer le dernier diplôme que vous avez obtenu en 2022-2023 ou avant dans l'enseignement supérieur français (y compris le Baccalauréat)

- ☐ **001** - Baccalauréat (ens. secondaire français)
☐ **002** - DAEU
☐ **003** - ESEU
☐ **004** - Capacité en droit
☐ **010** - BTS
☐ **011** - DUT
☐ **012** - Attestation délivrée à la suite d'un cursus en CPGE
☐ **013** - DEUG
☐ **014** - DEUG IUP
☐ **015** - DEUP
☐ **016** - Attestation de fin de 1^{re} année de médecine, de pharmacie et d'ontologie
☐ **017** - DEUST
☐ **029** - Autre diplôme de 1^{er} cycle (DU, ...)
☐ **030** - Diplôme d'éducateur
☐ **031** - Diplôme d'infirmier
☐ **032** - Diplôme d'orthophoniste
☐ **033** - Diplôme d'assistante sociale

- ☐ **034** - Autre diplôme paramédical et social
☐ **040** - Licence hors LMD
☐ **041** - Licence professionnelle
☐ **042** - Licence LMD à partir de 2002
☐ **050** - Maîtrise
☐ **051** - Maîtrise IUP, Maîtrise LMD parcours IUP
☐ **052** - MST
☐ **053** - MSG
☐ **054** - MIAGE
☐ **055** - Diplôme de fin de 2^e cycle des études médicales et pharmaceutiques
☐ **056** - Diplôme de Sage Femme
☐ **057** - Magistère
☐ **069** - Autre diplôme de 2^e cycle hors Magistère (DU, ...)
☐ **070** - DEA
☐ **071** - DESS
☐ **072** - Master
☐ **073** - Diplôme d'ingénieur (universitaire ou non)
☐ **079** - Autre diplôme de 3^e cycle hors diplôme

- ☐ **083** - Capacité médecine
☐ **084** - Attestation de Formation Spécialisée
☐ **085** - Attestation de For. Spé. Approfondie (AFSA)
☐ **086** - DIS médecine
☐ **087** - Dip Étude Spéc Compl + Qualifiant Médecine
☐ **503** - Diplôme d'établissement étranger second.
☐ **504** - Diplôme d'établissement étranger supérieur
☐ **505** - DFG Santé
☐ **506** - Thèse en médecine ou pharmacie
☐ **507** - DES médecine ou pharmacie
☐ **508** - Docteur (thèse + DES) médecine ou pharmacie
☐ **510** - DELF
☐ **511** - DALF
☐ **519** - Autre diplôme supérieur
☐ **900** - Aucun diplôme supérieur

Établissement - Nom (nom et localité) :

ou pays :

Département : (code du département)

Année : (2022 pour 2022/2023)

AUTRE ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ POUR L'ANNÉE EN COURS

Avez-vous sollicité parallèlement une inscription dans un autre établissement en 2023-2024 ?

☐ OUI ☐ NON

- ☐ **16** - Université
☐ **01** - BTS (lycée)
☐ **02** - CPGE (lycée ou autre) (Classes préparatoires aux grandes écoles)
☐ **03** - École de commerce, gestion, comptabilité (hors CPGE)
☐ **04** - École ingénieur
☐ **05** - Établissement privé supérieur (inst. catholiques...)
☐ **06** - Établissement supérieur art et culture

- ☐ **10** - Établissement supérieur étranger*
☐ **11** - ENS (École Normale Supérieure)
☐ **13** - Écoles architecture
☐ **15** - Autres écoles ou cursus (hors CNAM, CNED)
☐ **17** - Enseignement par correspondance (CNED, ...)
☐ **18** - Établissement formation paramédicales ou sociales

Établissement - Nom (nom et localité) :

Département : (code du dépt.)

*si vous partez à l'étranger dans le cadre d'un programme d'échange international ou d'accords bilatéraux - ne cochez pas la case 10

INSCRIPTION PRINCIPALE 1^{er} DIPLÔME/ FORMATION PRÉPARÉ(E) EN 2023-2024

Code étape : Version :

Intitulé en clair :

Indiquer l'année (1^{re}/2^e/3^e a.) - le diplôme (licence/master) - la mention - le parcours/la spécialité le cas échéant. Pour les licences de langues (LEA, LLCE), indiquez la(les) langue(s). Ex. : 2^e a de licence LEA anglais/allemand

Profil : êtes-vous AJAC L2-L3 ? ☐ **CO** - Oui

☐ Si enseignement à distance, précisez :

☐ **B**. à distance depuis la France

☐ **A**. à distance depuis l'étranger

Nombre d'inscription(s) : dans le cycle dans le diplôme dans l'année d'études

Si vous vous inscrivez en école d'ingénieurs, avez-vous suivi une formation CPGE ?

☐ **OUI**

☐ **NON**

Si oui, précisez la dernière année et la spécialité :

☐ 1^{re} année

☐ 2^e année

Spécialité :

Indiquez si votre inscription relève d'une admission OUI-SI ☐ 1 - L1 aménagée / licence en 3 ans ☐ 2 - L1 en 2 ans / licence en 4 ans

BOURSE

Si vous êtes boursier pour ce diplôme - **cochez le type de bourse**

☐ **02** - Bourse Enseignement supérieur (CROUS) (y compris taux 0)

☐ **01** - Bourse du gouvernement français (pour les étudiants étrangers)

S'agit-il d'une bourse conditionnelle ?

☐ **OUI**

☐ **NON** (bourse définitive)

OBLIGATOIRE - indiquez votre **NUMÉRO INE** figurant sur l'avis conditionnel de bourse :

ATTENTION : les étudiants inscrits en contrat de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage NE SONT PAS ÉLIGIBLES à une bourse du CROUS !

CURSUS AMÉNAGÉ

Cochez

☐ **3** - Césure (si votre demande de césure a été autorisée)

☐ **5** - Licence allongée (si vous vous inscrivez dans le cadre du dispositif AGIL)

☐ **6** - Licence en 3 ans avec complément

TITRE D'ACCÈS EXTERNE

Pour les étudiants qui ont obtenu un diplôme dans l'enseignement supérieur (autre qu'à l'université de Bourgogne), précisez

Diplôme obtenu (en clair) :

Établissement : nom et localité

Département : ou pays :

Année : (2022 pour 2022/2023)

PLAN BIENVENUE EN FRANCE

Assujettissement aux droits différenciés

Si vous êtes de nationalité étrangère, **indiquez en cochant les cases** si vous êtes concerné par une ou plusieurs des situations suivantes et joignez le(s) justificatif(s) correspondant(s) (en vous reportant à la liste des pièces à fournir)

☐ **00000** - Inscrit en France en 2018-19 à l'université de Bourgogne ou dans tout autre établissement public d'enseignement supérieur français^(*) pour préparer un diplôme national ou un diplôme d'établissement, ou dans un centre de français langue étrangère (comme le CIEF) et inscrit sans discontinuité depuis 2018-19 dans un de ces établissements

^(*) voir la liste des établissements publics d'enseignement supérieur français <https://www.data.gouv.fr/datasets/etablissements-denseignement-superieur-2>

☐ **B1005** - Citoyen ou membre de la famille d'un citoyen de l'U.E., de l'E.E.E., de la confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre

Précisez votre nationalité :

☐ **B1007** - Résident québécois

☐ **B1009** - Résident de longue durée ou descendant direct d'un résident de longue durée ou à charge d'un résident de longue durée

☐ **B1004** - Domicilié fiscalement en France depuis au moins deux ans, ou rattaché à un foyer fiscal domicilié en France depuis au moins deux ans au 1^{er} janvier précédant le début de l'année universitaire d'inscription, soit au 01/01/2020

☐ **B1008** - Bénéficiaire du statut de réfugié ou père, mère ou tuteur légal bénéficiaire du statut de réfugié

☐ **B1006** - Bénéficiaire de la protection subsidiaire ou père, mère ou tuteur légal bénéficiaire de la protection subsidiaire

☐ **B1003** - Inscrit cette année en CPGE (Classe préparatoire aux Grandes Écoles) et inscrit en parallèle en Licence à l'université de Bourgogne

☐ **B1001** - Inscrit cette année en Doctorat / HDR (Habilitation à Diriger des Recherches) / 3^e cycle long de Santé

☐ Demandeur d'asile (joindre copie de l'attestation de demande d'asile délivrée lorsque la demande a été enregistrée par l'OFPRA attestant de la situation de demandeur d'asile autorisé à se maintenir sur le territoire et valant autorisation provisoire de séjour)

☐ **B3** - Bénéficiaire d'une exonération partielle du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères français (exonération partielle d'ambassade) pour quelle(s) année(s) universitaire(s) : 20__ / 20__, 20__ / 20__, 20__ / 20__

☐ **B4** - Boursier du gouvernement français (étudiant extracommunautaire)

☐ **B5** - Exonération totale à titre individuel (décision du Président de l'université de Bourgogne)

☐ **B7** - Étudiant en mobilité internationale (programme d'échange avec convention d'exonération de droits)

Sinon, ☐ **B6000** - Bénéficiaire de l'exonération partielle votée à l'université de Bourgogne (application du même tarif que pour les étudiants français)

INSCRIPTION À UN 2^e DIPLÔME / FORMATION PRÉPARÉ(E) EN 2023-2024

Code étape : Version :

Intitulé (en clair)

☐ Si enseignement à distance, précisez :

☐ **B.** à distance depuis la France

☐ **A.** à distance depuis l'étranger

Nombre d'inscription(s) :

dans le cycle

dans le diplôme

dans l'année d'études

INSCRIPTION À UN 3^e DIPLÔME / FORMATION PRÉPARÉ(E) EN 2023-2024

Code étape : Version :

Intitulé (en clair)

☐ Si enseignement à distance, précisez :

☐ **B.** à distance depuis la France

☐ **A.** à distance depuis l'étranger

Nombre d'inscription(s) :

dans le cycle

dans le diplôme

dans l'année d'études

SITUATION SOCIALE (CAS PARTICULIERS)

Êtes-vous :

☐ **PN** - Pupille de la nation (présenter un extrait d'acte de naissance portant la mention "pupille de la nation")

☐ **DI** - Exonéré(e) sur décision individuelle

ATTESTATION DE L'ÉTUDIANT

■ ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

☐ 1 - Adhésion à une assurance responsabilité d'une mutuelle étudiante

☐ 2 - Autre adhésion

☐ 3 - Adhésion en cours

Il vous est rappelé que l'**assurance RESPONSABILITÉ CIVILE** (qui couvre les dommages que vous pourriez causer) est **OBLIGATOIRE pour vous inscrire à l'Université de Bourgogne**. Seule l'adhésion à une mutuelle étudiante comprenant cette garantie ou la souscription d'une assurance à titre personnel peut couvrir ce risque ; en cas de doute, prenez contact avec votre assureur. Vous devez attester que vous avez souscrit une assurance de responsabilité civile valable pour toute la durée de l'année universitaire 2023/2024 (valable de la date d'inscription au 30/09/2024).

■ CHARTE DU BON USAGE DES RESSOURCES INFORMATIQUES ET NOTE "INFOS SÉCURITÉ"

Ce document est consultable à l'adresse suivante <http://ub-link.u-bourgogne.fr/ma-formation/m-inscrire-me-reinscrire.html>

Je soussigné(e), M. - Mme.....

- reconnais avoir été informé(e) par l'université de l'obligation qui m'est faite de détenir une assurance responsabilité civile pour les activités universitaires (y compris stage en milieu professionnel) et extra-universitaires et j'atteste en posséder une valable pour toute la durée de l'année universitaire 2023-2024 (valable de la date d'inscription au 30/09/2024),
- certifie avoir eu connaissance de la charte de bon usage des ressources informatiques et des consignes de sécurité figurant sur la note «infos sécurité» de l'université de Bourgogne,
- certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus, déclare avoir pris connaissance des instructions jointes au dossier.

Dijon, le

Signature

Étudiant mineur - À remplir par les parents ou le responsable légal

Je soussigné M. et/ou Mme (Prénom - NOM)..... autorise ma fille / mon fils à s'inscrire à l'université de Bourgogne pour l'année 2023-2024.

Le Signature du(des) parent(s) ou du responsable légal

ATTENTION : Vous avez terminé de constituer votre dossier. Pour valider votre inscription, vous devez :

- fournir avec ce dossier les pièces demandées
- régler les droits d'inscription.

Reportez-vous aux informations figurant dans les annexes.

L'étudiant est informé qu'étant inscrit à l'université de Bourgogne, son image peut apparaître sur des photos et/ou vidéos de présentation de l'université.

Motif dossier incomplet :

Date d'inscription :

Montant des droits :

Mode de paiement :

N° de quittance :

Encart grisé : RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Le dossier d'inscription administrative est un traitement de données personnelles géré par l'université de Bourgogne (uB)

1. Objet du traitement de données

Finalité :

- assurer la gestion administrative et pédagogique des étudiants,
- informer le CROUS de l'inscription de l'étudiant, pour lui permettre l'accomplissement de sa mission,
- informer le Rectorat et/ou les lycées avec classes préparatoires aux grandes écoles de l'inscription à l'uB de leurs étudiants,
- établir des statistiques par le Ministère de l'éducation nationale, le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation, le Rectorat et permettre des enquêtes sur les conditions de vie des étudiants par l'Observatoire de la vie étudiante et par l'uB.

Base légale :

Ce traitement relève de l'article 6 (c) du règlement général sur la réglementation des données RGPD : le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle le président de l'université est soumis.

2 Données traitées

FICHE INDIVIDUELLE DE L'ÉTUDIANT : État civil, N° CVEC (contribution vie étudiante et campus, n° d'attestation fourni par le CROUS), situation familiale, handicap, service national, 1^{ère} inscription dans le supérieur, baccalauréat ou équivalence,

FICHE ADMINISTRATIVE DE L'ÉTUDIANT : Adresse, téléphone, courriel, type d'hébergement pour la nouvelle année,

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE ANNUELLE : Régime d'inscription, statut, catégorie socio-professionnelle de l'étudiant, catégorie socio-professionnelle des parents ou tuteur, type d'emploi exercé, temps de travail, qualité de sportif de haut niveau, aides financières hors bourses d'enseignement supérieur, échanges internationaux.

INSCRIPTION AUX ÉTAPES : Dernier établissement fréquenté, situation année précédente, dernier diplôme obtenu, autre établissement fréquenté pour l'année en cours, inscription principale, bourse, cursus aménagé, césure, titre d'accès externe, inscriptions secondaires, situation sociale particulière, assurance responsabilité civile.

Source des données :

Données saisies par la personne qui complète le dossier d'inscription administrative (saisie en ligne ou dossier papier).

Caractère obligatoire du recueil de données

Recueil de données nécessaires à la gestion du dossier administratif et pédagogique de l'étudiant.

Prise de décision automatisée

Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée selon l'article 22 du RGPD.

3. Personnes concernées

Les personnes qui s'inscrivent en formations initiale ou continue dispensées à l'uB.

4. Destinataires des données

Catégorie de destinataires

Les destinataires de ces données sont :

- Les personnels administratifs et enseignants habilités par l'uB,
- Le CROUS,
- Le Ministère de l'éducation nationale,
- Le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation,
- Le Rectorat,
- L'Observatoire de la Vie Étudiante,
- Les lycées avec classes préparatoires aux grandes écoles.

Transfert hors UE

Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.

5. Durée de conservation des données

Les données sont conservées en base active pendant l'année universitaire courante et durant le cursus universitaire puis archivées.

6. Sécurité

Les données ne sont accessibles qu'à des destinataires internes ou externes autorisés selon une politique d'habilitation définie par l'uB. Les destinataires des données personnelles des étudiants au sein de l'uB sont soumis à une obligation de confidentialité spécifique.

Les mesures de sécurité techniques appropriées sont mises en oeuvre pour lutter contre la destruction, la perte, l'altération ou la divulgation non autorisée de données de manière accidentelle ou illicite.

7. Vos droits sur les données vous concernant

Vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier ou les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données.

Exercer ces droits

La déléguée à la protection des données (DPD) de l'université est votre interlocuteur pour toute demande d'exercice de vos droits sur ce traitement.

Par voie électronique à dpd@u-bourgogne.fr

Par courrier postal : Déléguée à la protection des données, Maison de l'université, Esplanade Erasme 21078 DIJON CEDEX.

Traitement conforme au règlement européen (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, et à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée.

Pièces à fournir obligatoirement pour une 1^{ère} inscription à l'uB

- ☐ **Dossier d'inscription administrative 2023-2024** dûment complété
- ☐ **1 photographie d'identité récente en couleur** conforme aux normes pour carte d'identité ou passeport (l 35mm x h 45mm) **avec vos nom, prénom, n° étudiant le cas échéant, au verso**
- ☐ **1 enveloppe** (format 220 mm x 110 mm) **libellée à votre adresse et affranchie pour 50 g**
- ☐ **1 copie d'une pièce d'identité en cours de validité** : **carte nationale d'identité**, du **passeport**, du **passeport avec visa D** pour les étudiants étrangers (hors EEE)
- ☐ **1 photocopie du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté** pour les français(e)s concerné(e)s ou **1 photocopie de l'attestation (ou récépissé) de recensement** délivrée par la Mairie si la journée n'a pas encore été effectuée ou **1 photocopie du certificat d'exemption**.
PS : une copie de ce certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté sera à transmettre à la scolarité dès son obtention. Ce certificat est **obligatoire pour la délivrance d'un diplôme**
- ☐ **1 photocopie du dernier diplôme obtenu** (le plus élevé) **ou relevé de notes ou attestation de réussite** (une présentation de l'original pourra vous être demandée à la rentrée) + **1 copie de la traduction en français par un organisme habilité pour les documents en langue étrangère**.
 Pour les bacheliers de la session 2022, il s'agira de présenter la photocopie du relevé de notes du Baccalauréat.
- ☐ **1 photocopie du certificat de la Contribution Vie étudiante et de Campus (CVEC) délivré par le CROUS** (cf annexe 3)
- ☐ **Règlement de votre / vos inscription(s)**
 Lors de votre inscription, vous devrez vous acquitter des droits d'inscription. Les droits d'inscription pour la préparation aux diplômes nationaux sont fixés chaque année au niveau national.
 Se reporter à l'annexe 3 concernant les droits d'inscription. Les tarifs sont également précisés sur le site <http://ub-link.u-bourgogne.fr/>
 Rubriques : « Ma formation » et « M'inscrire / me réinscrire »

Pièces à fournir en plus selon la situation de l'étudiant

- **ÉTUDIANT EN FORMATION INITIALE** : 1 photocopie du certificat de la Contribution Vie étudiante et de Campus (CVEC) délivré par le CROUS. Formalité à accomplir depuis [MesServices.etudiant.gouv.fr](https://meservices.etudiant.gouv.fr) puis CVEC. **Certificat obligatoire**
- **ÉTUDIANTS FONCTIONNAIRES-STAGIAIRES** : **1 COPIE DE VOS RESULTATS D'ADMISSION AU CONCOURS D'ENSEIGNANT (CRPE, CAPES, CAPEPS, ETC...) ET DES RECEPTION, COPIE DE VOTRE ARRETE D'AFFECTATION**
- **PUPILLE DE LA NATION** : un extrait de naissance portant la mention « pupille de la nation ».
- **ETUDIANT ayant déjà été INSCRIT dans une autre université française** : 1 fiche de transfert (transfert **départ** de l'université d'origine ou transfert **arrivée** à l'Université de Bourgogne)
- **BOURSIER DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS (étudiant étranger)** : 1 copie de l'attestation de bourse

TRÈS IMPORTANT :

Vérifiez bien que toutes les pièces demandées ci-dessus sont jointes à votre dossier d'inscription.
 Pour vous inscrire, vous devez obligatoirement régler les droits d'inscription et, pour les étudiants en formation initiale, joindre l'attestation CVEC

CATEGORIES SOCIO- PROFESSIONNELLES

(CSP – rubrique activité professionnelle)

11	Agriculteurs sur petite exploitation (inférieure à 20 ha)	52	Employés civils et agents de service de la Fonction Publique
12	Agriculteurs sur moyenne exploitation (entre 20 et 40 ha)	53	Policiers, militaires
13	Agriculteurs sur grande exploitation (supérieure à 40 ha)	54	Employés administratifs d'entreprises
		55	Employés de commerce
21	Artisans	56	Personnels des services directs aux particuliers
22	Commerçants et assimilés		
23	Chefs d'entreprises de 10 salariés ou plus	62	Ouvriers qualifiés de type industriel
		63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
31	Professions libérales	64	Chauffeurs
33	Cadres de la Fonction Publique	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
		67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
34	Professeurs, professions scientifiques	68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	69	Ouvriers agricoles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise		
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises	71	Retraités anciens agriculteurs exploitants
		72	Retraités anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprises
42	Professeurs des écoles, Instituteurs et professions assimilées	74	Retraités anciens cadres
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	75	Retraités anciennes professions intermédiaires
44	Clergé, religieux	77	Retraités anciens employés
	Professions intermédiaires administratives de la Fonction Publique	78	Retraités anciens ouvriers
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises		
47	Techniciens	81 *	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	84	Elèves, étudiants
		85	Personnes diverses sans activité professionnelle de - de 60 ans (sauf retraités)
		86	Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et + (sauf retraités)
		99	Non renseignés (inconnu ou sans objet)

*** Remarque : les chômeurs sont codés dans leur ancienne profession à l'exception de ceux n'ayant jamais travaillé (code : 81)**

CODES – EXEMPLES DE PROFESSIONS - TYPES

10-11-12 :	Cultivateurs, éleveurs, exploitants forestiers, horticulteurs, maraîchers, viticulteurs patrons pêcheurs.	45 :	Catégorie B de la Fonction Publique, contrôleurs PTT, impôts..., inspecteurs et officiers de police, adjudants, secrétaires d'administration.
21 :	Petits patrons de moins de 10 salariés : couvreurs, charpentiers, cordonniers, forgerons, garagistes, maçons, peintres, routiers...	46 :	Secrétaires de directions, représentants, rédacteurs d'assurance, comptables, chefs de rayon, gérants de magasin, photographes.
22 :	Commerçants détaillants de l'alimentation, patrons de café, restaurants, hôtel, agents immobiliers, agents d'assurance...	47 :	Techniciens, dessinateurs industriels, projeteurs, géomètres, pupitreurs, programmeurs.
23 :	PDG, administrateurs de société, entrepreneurs, grossistes.	48 :	Contremaîtres, agents de maîtrise, maîtres d'équipages (pêche, marine-marchande), chefs de chantier.
31 :	Médecins, dentistes, psychologues, vétérinaires, pharmaciens, avocats, notaires, conseillers juridiques, experts-comptables, architectes.	52 :	Préposés des PTT, employés de bureau, aides-soignantes, standardistes, huissiers de la Fonction Publique, aides-éducateurs
33 :	Catégorie A de la Fonction Publique et assimilé : administrateurs civils, attachés d'administration, officiers et élèves officiers des armées et de la gendarmerie.	53 :	Gardiens de la paix, gendarmes.
34 :	Personnel de direction des établissements scolaires, professeurs agrégés et certifiés, enseignants du supérieur, chercheurs, médecins hospitaliers, internes des hôpitaux.	54 :	Employés de bureau, aides-soignantes, standardistes, hôtesses d'accueil d'une entreprise privée.
35 :	Journalistes, écrivains, artistes (plastiques, dramatiques...), bibliothécaires, conservateurs de musée.	55 :	Vendeurs, caissiers, pompistes.
37 :	Directeurs commerciaux, directeurs des personnels, fondés de pouvoir.	56 :	Serveurs (café, restaurant), manucures, esthéticiennes, coiffeurs (salariés), gardiennes d'enfants, concierges.
38 :	Ingénieurs, directeurs techniques, directeurs de production, personnels naviguant (aviation civile), officiers de marine marchande.	62 à 65 :	Mécaniciens, soudeurs, tourneurs, ajusteurs, mineurs, jardiniers, conducteurs routiers, dockers.
42 :	Instituteurs, PEGC, maîtres auxiliaires, conseillers d'éducation, surveillants d'externat, maîtres d'internat.	67-68 :	Ouvriers spécialisés (OS), manoeuvres.
43 :	Infirmiers, puéricultrices, sages-femmes, assistantes sociales, éducateurs spécialisés, animateurs socioculturels, préparateurs en pharmacie.	69 :	Ouvriers de l'élevage, maraîchers, horticulteurs et viticulteurs, marins-pêcheurs.
44 :	Clergé, religieux.	81 :	Chômeurs n'ayant jamais travaillé.
		85-86 :	Personnes diverses sans activité professionnelle, « femmes au foyer », ménagères.
		99 :	Sans réponse, élèves sous tutelle de la DASS.

Droits d'inscription

■ DROITS D'INSCRIPTION 2023-2024

Lors de votre inscription, vous devrez vous acquitter des droits d'inscription.

Les droits d'inscription pour la préparation aux diplômes nationaux sont fixés chaque année au niveau national (arrêté du 19 avril 2019 modifié par l'arrêté du 11 mai 2022 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur).

Les droits d'inscription pour les étudiants français et ressortissants de l'Union Européenne sont les suivants (*arrêté en cours de publication maintenant les droits d'inscription de l'an dernier*) :

- BUT, DEUST, Licence, LP, PACES : 170 €
- Master : 243 €
- Diplôme d'ingénieur dans une école d'ingénieur rattachée au Ministère de l'enseignement supérieur : 601 €

Concernant les étudiants extracommunautaires soumis aux dispositions de l'article 8 de l'arrêté du 19 avril 2019, il est prévu selon la délibération prise du conseil d'administration de l'uB au titre de l'année 2023-2024, une exonération partielle des droits d'inscription de ces étudiants.

Ces étudiants s'acquittent du montant des droits d'inscription tels que prévus pour les étudiants français et ressortissants de l'Union Européenne, au sens des dispositions des articles 3 à 6 de l'arrêté susmentionné.

■ EXONERATION DES DROITS D'INSCRIPTION

Les boursiers du CROUS (y compris les boursiers à taux 0) **et les pupilles de la nation** sont exonérés des droits d'inscription.

Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC)

Elle est destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention.

Règlement : Le **paiement** de cette contribution est à effectuer **auprès du CROUS AVANT l'inscription administrative** à l'université et délivrance d'un certificat. Ce certificat (numéro) est obligatoire pour l'inscription / réinscription en ligne.

Public concerné : **TOUS les étudiants en formation initiale** dans un établissement d'enseignement supérieur, y compris les étudiants CPGE, les apprentis.

Montant annuel : **100 €**. Cette contribution est redevable une seule fois lors de plusieurs inscriptions.

Sont exonérés : boursiers, réfugiés, étudiants bénéficiant de la protection subsidiaire, demandeurs d'asile disposant du droit de se maintenir sur le territoire.

Retrouvez toutes les précisions utiles et l'accès à la plateforme de service numérique pour le paiement sur <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr> puis « CVEC ».

Cette démarche est **obligatoire pour vous inscrire dans l'enseignement supérieur** (y compris pour les boursiers qui seront exonérés du paiement).

Pour tout Etudiant s'inscrivant à l'UFR STAPS (pour la licence et le DEUST) :

Certificat à faire compléter par votre médecin

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné(e), Docteur.....

certifie avoir examiné ce jour M / Mme.....

Né.e le

et n'avoir pas constaté, ce jour, de signes cliniques apparents contre-indiquant la pratique de toutes activités sportives.

☐ autorise la pratique de tous les sports en compétition

Certificat établi à la demande de l'intéressé.e pour faire valoir ce que de droit.

Date

Signature et cachet du Médecin obligatoires